si profondément chrétien toucha vivement M. Callou. « A Dieu ne plaise, lui dit-il, que je vous conseille de faire ce que tant de monde désire de vous. Mettez en exécution ce que l'Esprit de Dieu vous inspire. Ce conseil, contraire à celui que je vous apportais, est le sien, et le seul qu'il faut écouter[1]. »

Instruit de l'issue de ces démarches, l'archevêque expédia les provisions de M. Faubert, qui prit possession de sa prébende le 16 août 1683.

Jean-Baptiste de la Salle, au comble de ses vœux, bénissait Dieu d'une double grâce : il avait brisé les entraves qui le paralysaient dans son œuvre; il avait transmis son bénéfice à l'un des prêtres qu'il estimait des plus méritants de la ville de Reims. M. Faubert était digne alors d'une si flatteuse appréciation. Aussi zélé que pieux, il travailla plusieurs années, dans la maison de M. de la Salle, à la formation de jeunes aspirants au sacerdoce. Mais dans la suite, après le départ de son bienfaiteur, il tomba dans le relâchement, à tel point que M. de la Salle avoua que, s'il avait pu prévoir cette défaillance, il ne lui aurait jamais résigné son bénéfice[2].

L'archevêque n'oublia point le jeune Louis de la Salle, dont il avait en vain soutenu les intérêts près de son frère aîné. Quelques années plus tard, en 1694, il lui conféra, sans en être sollicité, un canonicat dans sa cathédrale, et dit en plaisantant qu'il le faisait « pour réparer la folie de monsieur son frère[3] ».

Dès qu'il vit ses liens rompus, M. de la Salle voulut partir pour Paris. M. Philbert l'y poussait, M. de la Barmondière et le Père Barré l'y appelaient[4]. Aux yeux de M. Philbert, c'était l'unique moyen de faire tomber les critiques et d'éviter les reproches des mécontents. M. de la Barmondière avait hâte de mettre ses écoles de cha-

[1] Blain, p. 209. Maillefer, p. 63. — [2] Blain, p. 205. Bernard, p. 54. — [3] Ibid., p. 55. Blain, p. 204. — [4] Blain, p. 210.

rité sous la direction d'un homme d'un tel mérite. Quant au Père Barré, deux motifs principaux lui faisaient désirer ardemment l'arrivée du saint instituteur : à Paris, l'Institut naissant serait plus libre, plus en vue, plus national; M. de la Salle prendrait soin des *Frères du Saint-Enfant-Jésus*, établis par le Père Barré lui-même dans divers quartiers de la capitale, et dont l'existence était fort précaire[1].

Lié par sa promesse, conseillé par des hommes d'une si haute autorité, M. de la Salle n'attendait pour partir que l'autorisation de son directeur. M. Callou la lui refusa de la manière la plus formelle. Il attira son attention sur les motifs qui lui faisaient un devoir de consolider son œuvre à Reims avant de la transporter à Paris[2].

« Votre nouvel Institut, lui dit-il, n'est pas encore formé, il n'est que conçu; il est en péril d'avorter si on le transporte dans la capitale pour y prendre naissance. L'ordre de la nature demande qu'il croisse dans le sein qui l'a conçu avant que de paraître au grand jour. Il faut laisser à une plante le temps de se nourrir, de se fortifier et de pousser de bonnes racines, avant que de penser à la transplanter et de lui donner un meilleur sol. Si on le fait avant le temps, on la fait périr. La nouvelle communauté est ce germe tendre qui vient d'éclore dans le terrain de la ville de Reims; avant que de la mener à Paris, laissez-lui donc le temps de se former, de se nourrir et de se fortifier dans le lieu où elle vient de naître. Si vous voulez une autre comparaison, la voici : Quand on veut élever un édifice, il faut lui creuser des fondements, et, à mesure qu'il sort de terre, il a besoin d'une main habile pour le conduire : votre nouvelle communauté est cet édifice spirituel qui demande votre présence; c'est vous qui le fondez, c'est

[1] Henri de Grèzes, *Vie du R. P. Barré*, p. 291-292. — [2] Blain, p. 212. Maillefer, p. 65. Bernard, p. 57.

vous qui l'élevez; si vous allez à Paris le recommencer sur de nouveaux frais, vous préparez sa ruine à Reims; il faudrait un miracle pour empêcher sa chute.

« Vous pouvez avec raison, ajouta-t-il, appeler votre Compagnie le petit troupeau; une quinzaine de sujets tout au plus le composent; encore sont-ils partagés ici, à Laon, à Guise et à Rethel. Si, allant à Paris, vous en emmenez quelques-uns, vous l'affaiblissez en le divisant, et vous abandonnerez aux artifices du loup infernal ceux dont vous vous éloignerez; en les partageant, une partie ne sera pas où vous serez, car vous ne pouvez pas vous multiplier pour être en même temps à Reims et à Paris; ainsi, en vous prêtant aux uns, vous vous refuserez aux autres. Autant votre présence fera de bien où vous vous trouverez, autant votre éloignement causera de préjudice à ceux que vous aurez quittés. Des disciples qui ne sont encore qu'aux premiers éléments de la vertu ont un besoin absolu d'un maître qui les enseigne; des voyageurs qui entrent dans les routes de la spiritualité ont besoin d'un guide qui les conduise. Ainsi ceux des vôtres que vous laisserez à eux-mêmes et qui vous auront perdu ne tarderont pas à s'écarter de vos voies et à s'égarer dans un chemin où il est si aisé de faire fausse route [1]. »

A ces raisons, sur lesquelles M. Callou appuyait son conseil, M. de la Salle ne pouvait opposer qu'une seule difficulté : Comment dégager la parole donnée au curé de Saint-Sulpice? M. Callou loua sa délicatesse et lui répondit : « Cette promesse ne vous oblige qu'en la supposant raisonnable, possible et avantageuse à votre Institut; ces conditions manquant, votre parole est dégagée. En voulant la remplir, vous avez à craindre qu'en établissant à Paris, vous ne détruisiez à Reims [2]. »

[1] Blain, p. 212, ne dit pas si c'est un extrait ou un commentaire du *Mémoire* de M. de la Salle. — [2] Blain, p. 213.

L'obéissance à son directeur eût suffi pour retenir M. de la Salle à Reims; les raisons de M. Callou lui enlevaient jusqu'à la tentation de passer outre. Il écrivit en conséquence à M. de la Barmondière pour lui exprimer tout son regret de ne pouvoir, présentement, donner suite à ses projets; il gardait l'espérance de trouver un jour l'occasion favorable de répondre à ses désirs. Au bout de quelques années, en effet, la Providence le conduisit à Paris. Il s'excusa de même près de M. Lépagnol, prêtre de la communauté de Saint-Sulpice, qui dirigeait alors l'école charitable de la paroisse et à qui ce retard causa une très vive contrariété [1]. Le Père Barré fut inconsolable de ce contretemps; il en témoigna sa peine à tous les confidents de ses projets. Sentant sa fin prochaine, il souhaitait de voir enfin établi dans Paris un séminaire de maîtres chrétiens, et il avait discerné dans M. de la Salle l'homme prédestiné de Dieu pour cette œuvre capitale. Ses vœux ne devaient être accomplis que deux ans après sa mort [2].

§ III

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DONNE AUX PAUVRES TOUS SES BIENS — SES SENTIMENTS SUR LA PAUVRETÉ RELIGIEUSE

1683-1684

Jean-Baptiste de la Salle était sous l'empire de la grâce; elle le poussait à la perfection, il lui resta fidèle jusqu'au bout. Une fois fixé à Reims par l'obéissance, il s'occupa d'achever son complet dépouillement. Il était délivré de son canonicat; mais il ne serait point libre, tant qu'il n'aurait pas renoncé à son riche patrimoine.

[1] Bernard, p. 57. — [2] *Vie du Père Barré*, p. 293. Le Père Barré mourut en 1686, et M. de la Salle arriva à Paris en 1688.